



Le Mot du Maire

Chers Quinsonnaises et Quinsonnais,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2020, basés sur le respect, la solidarité, l'humanisme et le partage.

Qu'elle vous apporte bonheur et prospérité ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos proches.

Nous avons le plaisir de vous remettre ce bulletin municipal dont la richesse permet à nouveau de mettre en exergue la vitalité de notre communauté et ceci, grâce au dynamisme de bon nombre d'entre nous : associations et bénévoles, enseignants, bibliothécaires, animatrices du centre de loisirs, acteurs économiques, ...

Je n'oublie pas le personnel communal qui œuvre au quotidien afin d'assurer un service public de qualité.

Pour terminer, nous vous invitons à la traditionnelle réunion publique qui se tiendra samedi 25 janvier 2020 à 16 heures - salle polyvalente « L'Emancipatrice » - où nous présenterons, comme à l'accoutumée, une petite conférence ayant pour thème cette année « Quinson à l'aube du XXème siècle » avec une diffusion de documents inédits sur le village.

Votre Maire
Jacques ESPITALIER

FLASH INFO - Janvier 2020 -

Mairie
04500 Quinson

mairie.quinson@wanadoo.fr

04 92 74 40 25

Responsable de la publication :

Jacques ESPITALIER

Responsable de la rédaction :

Délégation communale Tourisme Culture Patrimoine

Comité de Rédaction :

Délégation communale Tourisme Culture Patrimoine

Le Pinson

Son chant résonne dans les gorges.

Vos articles sont les bienvenus ; envoyez les à l'adresse suivante :

Le Pinson des Gorges

Mairie de Quinson

04500 QUINSON

Ou par courriel : mairie.quinson@wanadoo.fr

Les personnes désirant recevoir leur Pinson par courriel, contribueront à la protection de l'environnement.

Elles peuvent déposer ou envoyer leur adresse électronique au secrétariat de Mairie.

Le Comité de rédaction.

Le Conseil Municipal

Maire : Jacques ESPITALIER

Adjoint : René GARCIN

Conseillers Municipaux :

- Paul ANDRE DE LA PORTE
- Robert BAGARRE
- Arlette BERNE
- Manuelle BOTTET
- Yves GONSOLIN
- Francis GUIGNANT
- Isabelle MERIE
- Geneviève PETIT
- Andrée QUEROL

Les délégations communales

Délégués au Syndicat d’Energie des Alpes de Haute Provence (SDE04) au secteur de Riez Valensole Quinson et Autres.

Titulaires :

- Monsieur ESPITALIER Jacques
- Monsieur ANDRE DE LA PORTE Paul

Suppléant :

- Monsieur GARCIN René

Délégués au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Verdon.

Titulaire :

- Monsieur ESPITALIER Jacques

Suppléant :

- Monsieur ANDRE DE LA PORTE Paul

Délégués au Syndicat Intercommunal Exploitation Fourrière-Refuge de Vallonges.

- Monsieur GARCIN René
- Madame PETIT Geneviève

Délégués au SIVOM pour l’Alimentation en Eau du Plateau de Valensole.

- Monsieur ESPITALIER Jacques
- Monsieur ANDRE DE LA PORTE Paul

Déléguée au Conseil d’Administration de l’Hôpital de Riez.

- Madame MERIE Isabelle

Membres de la Commission d’Appel d’Offres.

| Délégués titulaires | Délégués suppléants |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Madame QUEROL Andrée | Monsieur ANDRE DE LA PORTE Paul |
| - Monsieur GARCIN René | Madame BOTTET Manuelle |
| - Monsieur BAGARRE Robert | Monsieur GUIGNANT Francis |

Correspondant Défense.

- Monsieur GARCIN René

Délégations de fonctions et de signatures :

- Administration générale, finances, écoles, enfance jeunesse, urbanisme : Monsieur GARCIN René
- Patrimoine, culture, tourisme : Mesdames PETIT Geneviève et Manuelle BOTTET

Groupes de travail :

- Urbanisme : Monsieur ANDRE DE LA PORTE Paul
- Camping : Madame QUEROL Andrée, Messieurs ANDRE DE LA PORTE Paul , GARCIN René
- Social : Madame MERIE Isabelle
- Patrimoine, culture, tourisme : Mesdames PETIT Geneviève, Manuelle BOTTET, BERNE Arlette

Commune Infos

Délégations intercommunales

| Intitulé de la commission | Elus inscrits |
|---|--------------------------------------|
| Finances | Andrée Querol |
| Aménagement du territoire, développement durable, transport et mobilité | Jacques Espitalier Robert Bagarre |
| Communication et marketing territorial | Francis Guignant |
| Environnement | Francis Guignant |
| Prévention de la délinquance et politique de la ville | Arlette Berne |
| Jeunesse | René Garcin |
| Développement culturel | Arlette Berne René Garcin |
| Tourisme | Manuelle Bottet Geneviève Petit |
| Développement rural | Arlette Berne |
| Prospective | Jacques Espitalier |

Secrétariat de Mairie – Accueil du public

L'accueil physique et téléphonique du public est assuré **EXCLUSIVEMENT** du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30.

En dehors de ces horaires, vous pouvez :

- laisser un message téléphonique en Mairie au 04 92 74 40 25
- Nous joindre par mail à l'adresse : mairie.quinson@wanadoo.fr



Pour toutes démarches dématérialisées (documents d'urbanisme, d'état civil, ...) prendre rendez vous en téléphonant au 04 92 74 40 25.

Mobile de Monsieur le Maire : 06 85 70 48 39

Permanence de Monsieur le Maire

En mairie sur Rendez-vous

Tel : 04 92 74 40 25

Assistante Sociale

Permanence à la mairie le deuxième jeudi de chaque mois.

Commune Infos

Etat Civil

Naissances

Jade Koszczuk le 10 août 2019
Nina Pourrière le 19 septembre 2019

Mariages

Denis Berne et Freddy Andrieu le 09 mars 2019
Justine Lemonnier et Didier Grimaldi le 27 juillet 2019

Ils nous ont quittés

Une année va...

« Une année va, une année vient et la terre tient toujours » est-il écrit, mélancoliquement, dans *L'Ecclésiaste*. En proie aux flammes et en état de surchauffe, la terre aura peut-être du mal à « tenir » et nous, nous tiendrons tant que nous le pourrons, mais nous sommes mortels comme nous l'ont rappelé à chaque fois tous ceux qui, cette année, nous ont quittés...

Ceux-là, nous voulons les compter un à un, les nommer par leur nom et faire brièvement le récit de leur destin singulier, unique, irremplaçable car il n'existent plus que par nous, que dans la mesure où nous les commémorons et nous avons à les commémorer parce qu'aussi, disait Pascal, « Nul ne meurt si pauvre qu'il ne laisse quelque chose ». Ce qu'il laisse en tous cas c'est le fait d'avoir été car si la vie est éphémère, le fait d'avoir vécu une vie éphémère est un fait éternel qu'aucune puissance ne pourra plus jamais effacer, un fait inaliénable qui a pourtant besoin des vivants pour perdurer.

Si nous perdions le souvenir des disparus, ils n'existeraient plus du tout, seraient anéantis et retomberaient engloutis dans un lac de ténèbres. Nous parlerons donc pieusement de ces morts, car, comme le disait Auguste Comte, « Le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants ».

QHD

Geneviève Rouxelin âgée de 74 ans nous a quittés subitement le 8 avril dernier, sans prévenir, en toute discrétion, comme à son habitude.

Elle aimait les siens, elle aimait son village, elle aimait son jardin, la tranquillité, les minéraux, les orchidées et tant d'autres choses.

Elle exérait les ragots, les gens prétentieux, la couleur orange... et les adieux.

Elle est donc partie sans rien dire à tous ceux qui l'ont connue.

Tant qu'on ne l'a pas vécu, on n'imagine pas ce vide qui vous glace le sang lorsqu'une mère disparaît.

Commune Infos

Max Rovère décédé le 3 juin 2019. La tristesse et la sorte de stupeur qui s'est abattue sur le village à l'annonce de la mort de Max a révélé combien celui-ci, profondément, faisait partie de Quinson. Maintenant que nos yeux cherchent en vain dans le paysage sa silhouette émaciée et légèrement voutée ou s'étonnent de ne rencontrer que le banc déserté sur lequel il avait coutume de se poser, celui qui n'est plus, hante plus que jamais notre village.

Il n'avait pas supporté de prendre sa retraite sur la côte où il était né si bien qu'il était tout de suite revenu au village où il se sentait vraiment chez lui.

Il était d'ici en effet où il vivait dans un antre incroyable. Celui que ses camarades de chambrée surnommaient « grenadine » avait également au village tous ses amis.

Mais, éternel itinérant, nomade secret, pèlerin mutique, discret et souriant vagabond, il était aussi de nulle part.

Et c'est parce qu'il était de nulle part, toujours un peu en marge, absolument singulier et différent de tous que paradoxalement il était vraiment d'ici, la figure la plus singulière du village. Il était réellement devenu, au fil des ans, le Quinsonnais par excellence. Aussi, avec lui qui s'en est allé nous savons que c'est un peu de chacun d'entre nous qui meurt avec lui.

Car tous ici l'ont connu et reconnu, tous ont aimé, en souriant, sa singularité, tous se souviennent de ses obsessions et de ses petites manies –il s'abreuvait au rocher, à la source intermittente de la Croupatassière, ce qui explique qu'il se trouve aujourd'hui si présent parmi nous. Dans cette église qui appartient au peuple tout entier, voyez, il nous a tous rassemblés, fait oublier nos querelles et nos divisions et nous sommes venus en nombre sans avoir été requis, motivés par l'intérêt, la représentation, l'obligation sociale.

Promeneur solitaire il marchait par tous les temps, sans aucun appareil, sans fatras, sans discours comme s'il avait rencontré l'essentiel : « La réalité, c'est deux jambes, la seule chose qui vous appartienne en propre ; la réalité c'est de la terre sous vos pieds, la seule chose dont on soit à peu près sûr qu'elle ne doive jamais nous manquer »

Il était solitaire, libre, depuis longtemps sans mère, sans père, sans femme, sans enfant mais d'aucuns se souviennent, du temps où il travaillait comme pompiste avec son père dont il prit la succession, combien il avait su être aussi amical et solidaire...

Il savait que marcher c'est vivre et que vivre c'est marcher et dans cette marche à l'étoile qu'est notre humble existence, il connaissait la halte non l'arrêt permanent ; et nous aussi, aujourd'hui, nous voici étonnés de si peu comprendre qu'il n'y a d'autre halte définitive que celle du cimetière, de ce cimetière de Quinson où grâce à l'obligeance, au dévouement et aux démarches de certains de ses amis qui l'ont aidé dans ses derniers moments il repose désormais.

Maurice Charles Raymond BOURGY, le père de Rodolphe qui était le dernier, le septième de ses enfants, est décédé à l'hôpital de Manosque le 31 juillet 2019.

Il était né à Sens, dans l'Yonne, en 1932 et avait exercé le métier de policier dans les différents lieux d'affectation du centre de la France où il avait été nommé. Il avait été soldat en Indochine avant de redescendre en 1993 avec Nicole, sa première femme, dans le Var à Six-Fours où il avait pris sa retraite.

Ce bon vivant, amateur de ballon comme son fils, était aussi un passionné de pêche, notamment dans les rivières de Savoie, lieu d'origine de sa deuxième femme.

En 2017 sont apparus, avec plusieurs AVC, les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer et il a été placé dans le secteur sécurisé d'une EHPAD de Six-Fours où il a été en vérité plus enfermé que soigné.

Commune Infos

Aussi venait-il souvent à Quinson où il avait des amis et où son fils Rodolphe s'occupait de lui avec un grand dévouement en le faisant marcher tous les jours pour lui éviter d'avoir des escarres.

Décédé à Manosque des suites d'une infection, il y a été incinéré.

Toute sa famille compte se réunir le jour de son anniversaire pour épandre ses cendres dans sa propriété de Bédarieux (Hérault) qu'il aimait tant, au pied d'un olivier.

Que se poursuive ainsi le cycle de la vie et de ses métamorphoses.

Michel Torrès, le chasseur, l'amateur de truffe, le fêtard jovial et plein d'allant, le gai luron à la parole facile si apprécié de ses amis, avait pris sa retraite à Quinson, quand, à la surprise générale, les premiers symptômes de la terrible maladie de Charcot (perte d'équilibre...) se sont fait sentir.

Après plus de deux ans de souffrances, le 13 novembre, la maladie l'a emporté...

Il était natif de Riez et a été enterré à Roumoules.

Titulaire d'un diplôme d'électricien, il avait été responsable de chantier dans le Var. Il avait travaillé à l'hôpital de Riez, ville dans laquelle il était né, où il était pompier bénévole, mais il était depuis longtemps connu des quinsonnais, de ceux en tous cas qui fréquentaient le bar des colonnes de Riez dont il était le patron.

Depuis 10 ans il vivait au village avec Christiane Bongiorno, originaire de Montmeyan.

Nous sommes nombreux à partager sa peine.

Roger Maubert était l'aîné des enfants d'Yvonne (née Honorat) et d'Elie Maubert, le frère de Nicole Ifrah Maubert.

Né en 1932 il avait le même âge que René Fouque et qu'Armand Pourrière. Ils formaient à eux trois un groupe de joyeux drilles qui ne dédaignait pas de faire les 400 coups, de lancer des cailloux du haut de St Michel, de chaparder les melons de M. Bonnard ou de pêcher le barbon à la nasse quand, au pied de St Michel, ils gardaient ensemble les chèvres des Maubert.

Ils avaient été tous trois à l'école de Quinson puis au cours complémentaire de Riez où ils dormaient la nuit chez Mme Gilly, la belle-mère de l'instituteur.

Toutefois, quand, plus tard, à la fin de la semaine, ils allaient avec Max Rovere faire la fête et s'encanailler dans certaines maisons de Brignoles, Roger ne les suivait pas. A 8 ou 9 ans, à la fête de Ste Rosalie, Roger s'était cassé un bras qui s'était mal ressoudé ce qui lui avait valu d'être réformé.

A l'âge de 22 ans, à la suite peut-être d'un épisode amoureux avec la « fille du moulin », il avait pris ses distances vis à vis du groupe mais il resta néanmoins chez ses parents, cultivant la lavande et la vigne, très intéressé par l'évolution des techniques agraires jusqu'à ce que, à la suite d'un épisode psychotique -un accès de violence à l'égard de son père - ses parents ont été dans l'obligation de le faire interner à l'hôpital de Riez où l'équipe soignante s'est occupée de lui avec compétence et dévouement.

Il y est entré à 64 ans, y est resté 23 ans, jusqu'à sa mort, jusqu'à ce qu'il chute, le 18 novembre, attaché dans son fauteuil roulant.

Tel a été le destin et la fin de parcours d'un des membres d'une des familles les plus aimées du village.

Commune Infos

Agence postale communale

L'Agence postale communale vous accueille dans les locaux de l'Office Municipal de Tourisme de Quinson

Les horaires d'ouverture sont :

| | |
|----------|------------------|
| Lundi | Fermé |
| Mardi | 9 h 00 - 12 h 30 |
| Mercredi | 9 h 00 - 12 h 30 |
| Jeudi | 9 h 00 - 12 h 30 |
| Vendredi | 9 h 00 - 12 h 30 |
| Samedi | 9 h 00 - 12 h 00 |

Services disponibles à l'Agence Postale Communale

Courrier et Colis

Vente de timbres-poste à usage courant

Vente d'enveloppes Prêt-à-poster et d'emballage Colissimo

Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande

Dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée*)

Retrait des lettres et colis en instance (*hors poste restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost*)

Service de proximité (*contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-poster de réexpédition*)

Service Financier (de dépannage)

Retrait d'espèces sur CCP et Compte épargne du titulaire dans la limite de **350€**, par période de 7 jours glissants

Paiement de mandat cash, dans la limite de **350€** par opération

Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :

- des versements d'espèces sur CCP et Compte épargne du titulaire, dans la limite de **350€**, par période de 7 jours glissants
- des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de **350€**
- des procurations liées au services financiers
- des demandes de services liées au CCP

Seul le titulaire d'un compte CCP ou CNE est autorisé au dépôt d'espèces.

Une tablette tactile est à votre disposition pour consulter vos comptes en toute sécurité. N'hésitez pas à demander l'aide de l'agent pour utiliser cet équipement.

Pour les fêtes de fin d'année, vous trouverez à l'agence postale des cartes UNICEF pour vos vœux ainsi qu'une nouvelle collection limitée sur l'histoire de France : 9 pièces de 10€ en argent Monnaie de Paris commercialisées à 13€ chacune (1 pièce achetée : 1€ versé à la Fondation du Patrimoine)

Commune Infos

Cinéma de pays

Des séances de cinéma sont programmées à Quinson dans la salle l'Emancipatrice à chaque période de vacances scolaires

1 séance à 18 heures destinée aux enfants ou adolescents

1 séance à 20 heures 30 destinée au grand public

Le cinéma itinérant continuera en 2020 à Quinson avec 4 séances programmées pour le premier semestre aux dates suivantes :

Mercredi 25 février 2020

Mercredi 22 avril 2020

Les films projetés sont diffusés par voie d'affichage sur les panneaux et dans les commerces de la commune.

Durant la saison estivale des séances en plein air sont programmées dans la cour de l'école

L'organisation de ces séances demande un travail important de manutention avant et après.

La commune lance un appel au bénévolat pour aider à l'installation et au rangement durant ces soirées. L'idéal serait de pouvoir compter sur 2 hommes par séance pour le montage et démontage de l'écran et rangement.

Médiathèque intercommunale

La bibliothèque de Quinson, devenue médiathèque, fait partie du réseau des médiathèques de Durance Luberon Verdon Agglomération : 20 bibliothèques en réseau, 150 000 références.

La médiathèque de Quinson est ouverte tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30.

Vous y trouverez des ouvrages pour tous les goûts : des romans, des policiers, des documentaires, etc ... mais également des DVD.

Vous pourrez aussi réserver des ouvrages qui ne sont pas en rayons mais qui seront empruntés dans une des autres médiathèques du secteur. Des nouveautés arrivent régulièrement.

L'abonnement est de 15 euros par an et par famille à régler en Mairie ; gratuité jusqu'à 18 ans ainsi que pour les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées.

A noter, une très bonne fréquentation des élèves de l'école primaire de Quinson.

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir et de vous renseigner.

Commune Infos

Collecte des encombrants

La collecte des encombrants est effectuée par la Ressourcerie de Haute Provence.
Le passage à Quinson a lieu le quatrième lundi du mois.

Pour faire évacuer des encombrants vous devez contacter la Ressourcerie par téléphone au 0810 220 013 (prix d'un appel local + surcoût en fonction de l'opérateur) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel, la Ressourcerie propose une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et fait préciser pour chaque inscription, le nom, l'adresse, le téléphone et la liste d'encombrants à collecter.

Les usagers seront informés sur les conditions des services : nature des déchets pris en charge, modalités de prise en charge, ...

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne rentreront pas chez les particuliers. La quantité d'encombrants prise en charge chez un particulier ne peut excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m3)

Les encombrants sont définis par la liste suivante /

Déchets d'équipement électrique et électronique, meubles, literie, vaisselle, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques ...

Sont exclus : végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavres d'animaux.

Pour plus d'informations, la Ressourcerie de Haute Provence met à votre disposition son site internet www.rho04.fr

Déchetterie

Horaires d'ouverture :

| | | |
|---------------------------------|---------------|--------------|
| Lundi / Mardi / Vendredi/Samedi | 8h30 - 12h00 | 13h45- 17h30 |
| Mercredi | Fermé | |
| Jeudi | 13h45 - 17h30 | |

Déchets acceptés : gravats inertes, métaux ferrailles, déchets verts, pneumatiques, encombrants non valorisables

Dépôt de végétaux

Nous vous rappelons que le dépôt de végétaux se trouve à la déchetterie de la commune située sur le plateau.

Les végétaux ne doivent pas être déposés dans la nature, ni dans les vallons, ni dans les containers à ordures ménagères.

Les cendres surtout chaudes ne doivent pas être déposées dans les containers à ordures ménagères.

Commune Infos

Depuis avril 2019
CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Mémotri

WASTE SORTING


SYDEVOM
www.sydevom04.fr

CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER

YELLOW CONTAINER : PACKAGING



Cartons et briques
Cardboard packaging

NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !



Tous les emballages en plastique
All plastic packaging

Emballages métalliques
Metal packaging



CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS

BLUE CONTAINER : PAPER



Prospectus,
enveloppes...
Ads, envelopes...

Journaux et magazines
Newspaper and magazines



CONTENEUR VERT : LE VERRE

GREEN CONTAINER : PACKAGING GLASS



Pots, bocaux et bouteilles
Glass jars and bottles



CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

GREY CONTAINER : NO RECYCLABLE WASTE



Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique...
Broken goods, layers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...



Pour plus d'informations, contactez le 04 92 36 08 52
ou sydevom-com@wanadoo.fr
ou rendez-vous sur www.sydevom04.fr



Un container destiné au recyclage des vêtements est installé à côté de la coopérative vinicole.

Les consignes précises pour déposer vêtements et chaussures dans ce container sont indiquées. Merci de veiller à les respecter.

Nous vous demandons de ne pas déposer de sacs par terre lorsque le container est plein.

Commune Infos

Ecole communale

A l'école

Chaque jour, les enfants manipulent, créent, inventent, coopèrent pour découvrir ou mieux connaître le monde qui les entoure et ils expérimentent ensemble la démocratie à l'école.

Ce que j'aime à l'école c'est

faire du vélo orange et jaune.

pédaler et empiler des roues.

m'amuser dans la cour et travailler.

jouer au ballon dans la cour des grands.

jouer au jeu du banquier.

travailler sur la tablette.

la lecture, l'écriture et les albums.



chanter en français et aussi en anglais.

les constructions remarquables en kaplas.

les défis mathématiques.

l'EPS car on joue en équipe.



les escape game car j'aime les énigmes

l'art car je me sens libre.

les maths car j'aime les opérations et les calculs.

les tests de multiplication car c'est chronométré.

l'art parce que nous créons des choses qui n'existaient pas avant.



jouer à lapins-chasseurs car c'est un jeu collectif et amusant.

Commune Infos

Ecole communale

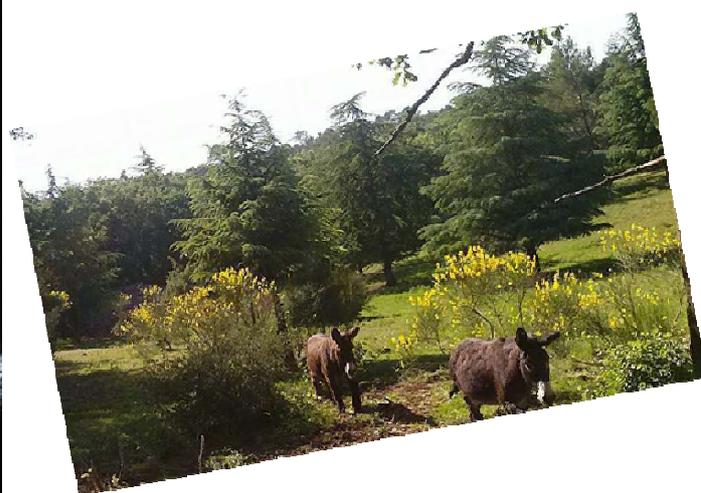
Nous vous remercions pour votre participation au marché de Noël qui financera, cette année, deux sorties scolaires et une animation, avec le soutien des mairies pour le transport.



Un atelier d'éveil musical et corporel en maternelle et un débat philosophique avec les élèves d'élémentaire.



Le ballet Preljocaj au Pavillon Noir à Aix-en-Provence



Le parc nature Aoubré à Brignoles



Nous partirons à la découverte du Verdon, de ses barrages et du circuit de l'eau domestique avec la Maison des lacs et le Parc Naturel Régional du Verdon.

Les sorties régulières à la médiathèque, au parc, dans le village et ses alentours sont aussi l'occasion de petites et grandes découvertes, des moments de partage et d'amusement...

Nous apprenons en lisant et écrivant des énigmes mathématiques, des histoires inventées, des articles pour le blog, des exposés ou des lettres à des correspondants.

Nous avons hâte de vous présenter notre journal d'école qui paraîtra en juin !

Service Enfance Jeunesse

Contact : Eugénie ESPITALIER

Téléphone : 04 92 74 08 29 Mobile : 06 81 38 68 04

Mail : espitalierejv@gmail.com - mairie.quinson@wanadoo.fr

LE NOUVEAU PROJET EDUCATIF 0 - 18 ans

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

**De mai à décembre 2019,
Familles, élus, acteurs du temps de l'enfant et associations travaillent
et échangent autour des ambitions éducatives pour nos enfants dans
notre village.**

**Le 17 décembre dernier le conseil municipal a voté à l'unanimité le
projet éducatif élaboré par un groupe composé de parents, d'élus, de
responsables associatifs et de personnel municipal.**

**Ce projet concerne tous les Quinsonnaises et Quinsonnais car il
interroge sur la place des enfants dans le village et le rôle des villageois
vis-à-vis des jeunes générations.**

**Il tente d'accompagner l'envie de s'émanciper, de s'engager et de
s'entraider au quotidien.**

**Vous pourrez prendre connaissance du projet éducatif en pages
suivantes.**

Bonne lecture à tous !

Accompagner les familles au quotidien dans l'éducation de leur enfant, permettre aux enfants de s'élever à la hauteur de leurs rêves pour s'émanciper tout au long de leur vie : voilà les ambitions de notre futur projet éducatif.

L'ensemble des Quinsonnaises et des Quinsonnais est invité à s'investir dans l'élaboration et la mise œuvre de ce projet.

Via une démarche participative, nous souhaitons mobiliser les citoyens et les professionnels à nos côtés pour donner accès aux sports, aux arts, aux sciences et à la culture à tous les enfants du village. Cet engagement permettra de lutter contre les inégalités sociales et de genre afin de garantir aux enfants et aux jeunes une vie articulée autour de temps, d'apprentissage, de repos et de loisirs.

Parce que l'avenir d'un village dépend de l'épanouissement de ses enfants, l'enjeu de ce projet excède la question seule de la jeunesse : elle engage la solidarité, la cohésion et la vitalité d'une communauté tout entière.

Garantir
l'accès à tous les
enfants du village
à des temps de
loisirs éducatifs

Offrir un
service adapté
aux familles en
fonction de leurs
besoins et de
leurs moyens.

Promouvoir
la continuité
éducative

I L'accès aux sports, aux arts, aux sciences et à la culture

1.1 Village lecture

DONNER ACCÈS AUX LIVRES, DÉVELOPPER LE GOÛT DE LIRE ET FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE.

- Ouvrir la bibliothèque aussi souvent que possible en développant le réseau de bénévoles.
- Développer des projets avec le service culturel des médiathèques de la DLVA.
- Raconter des histoires aux enfants, seuls ou en petits groupes.

1.2 Ambassadeur de la préhistoire

PERMETTRE À L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON VILLAGE, SON HISTOIRE, SON AVENIR.

- Inviter systématiquement les enfants aux manifestations du musée de la préhistoire.
- Instaurer la gratuité au musée de préhistoire pour les enfants du village et leurs familles.
- Faire participer les enfants aux Journées de la préhistoire.

1.3 Village sportif au naturel

Il serait impensable d'imaginer des enfants de station de ski ne sachant pas skier ; pourtant la plupart des enfants quinsonnais ne savent ni grimper, ni faire du canoë kayak...

Pour encadrer les plus petits il faut former des jeunes du village pour l'obtention de diplômes et de brevets sportifs.

1.3.1 S'approprier son milieu environnant

S'initier et se perfectionner aux activités physiques et sportives qui sont accessibles depuis le village, comme l'escalade, le canoë/kayak, le tennis, la randonnée et le VTT. Ces pratiques permettent à l'enfant de s'approprier son environnement en le respectant et en le protégeant et de dépasser ses limites en toute sécurité.

1.3.2 Savoir nager :

Aider à la mise en œuvre d'un projet natation à l'école.
Utiliser la piscine municipale en dehors de la période estivale.
Favoriser la baignade dans les activités du centre de loisirs.

1.4 La richesse associative

SOUTENIR ET VALORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Développer les rapports associations/ centre de loisirs/ écoles.
Encourager les associations à proposer une offre spécifique pour les enfants.
Mettre en place une carte de membre unique pour les enfants du village.

1.5 Village d'artistes

FAVORISER LA PRATIQUE DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THÉÂTRE, DES ARTS PLASTIQUES

Créer un réseau de professionnels volontaires à l'encadrement.
Demander la mise en place d'activités itinérantes de pratiques artistiques à la DLVA.
Emmener les enfants voir des spectacles et des festivals.
Diffuser l'information aux familles et organiser le covoiturage
Proposer aux enfants d'aider au montage des événements et de s'initier à la régie culturelle.

II La continuité éducative

Les parents, les acteurs éducatifs, les adultes en général ont le devoir et la responsabilité de protéger, d'accompagner et d'aider l'enfant à grandir.

Grandir, c'est pouvoir expérimenter le monde en toute sécurité pour le comprendre. C'est passer le temps de l'enfance de la façon la plus agréable possible avant de devenir adulte.

Autour de l'enfant, une multitude d'acteurs interviennent, chacun dans ses espaces, avec ses savoir-être et ses savoir-faire. « La journée et la vie de l'enfant ne peuvent se diviser en tranches. Elles nécessitent donc une réponse et une prise en compte globales de la part des acteurs éducatifs.

La continuité éducative crée une obligation « morale » pour les divers éducateurs. Elle justifie la recherche de cohérence, la nécessité de projets articulés, de travail d'équipes pluridisciplinaires tout en se fondant sur une reconnaissance des identités professionnelles respectives. La continuité éducative ne se décrète pas, elle se construit collectivement entre co-éducateurs, à partir d'une volonté commune, d'une impulsion. »

(Principes relatifs à la continuité éducative www.dsden44.ac.nantes.fr)



2.1 L'enfant dans la famille

LE PREMIER ESPACE-TEMPS DE VIE DE L'ENFANT C'EST SA FAMILLE ; POUR L'AIDER À GRANDIR IL FAUT :

- Reconnaître les parents comme les premiers éducateurs de l'enfant.
- Valoriser l'éducation parentale auprès de l'enfant.
- Mettre en place des actions de soutien à la parentalité.

LA PARENTALITÉ C'EST

« l'ensemble des savoir-être et savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant, mais également, en autorité, exigence, cohérence et continuité ».

(2004 par le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) de Huy-Waremme)

2.2 L'enfant à l'école

2.2.1 Les enjeux d'un Projet Éducatif de Territoire

La municipalité, en lien avec les services de l'État (Éducation nationale et DDCSPP), propose de réunir les acteurs éducatifs afin de coordonner leurs actions dans l'intérêt de l'enfant.

Dans le respect des compétences de chacun, le PEDT permet d'une part, d'organiser la complémentarité des temps éducatifs, et d'autre part de prétendre à des financements des actions éducatives complémentaires.

2.2.2 La place des collégiens et des lycéens

Dès le collège, les enfants doivent quitter le village à la journée d'abord, puis à la semaine à leur entrée au lycée. Cette absence quotidienne et l'entrée dans l'adolescence donnent souvent lieu à une rupture avec la vie du village. La communauté des adultes perd le lien avec l'enfant qui grandit, avec le jeune en construction et l'adulte en devenir. Pourtant cet enfant, c'est toujours l'enfant du village, il est là tous les soirs après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les vacances scolaires.

COMMENT CONSERVER LE LIEN AVEC LES PRÉADOLESCENTS ET LES ADOLESCENTS ?

- Développer des actions d'accompagnement à la scolarité. (Aide aux devoirs, révisions collectives...).
- Créer un lien avec les établissements du secteur.
- Favoriser leur investissement dans la vie associative et démocratique.
- Mettre un local à leur disposition.

2.2.3 Le pause du midi à l'école de Quinson

Mener une réflexion collective pour élaborer un projet pédagogique de la pause du midi. Ce temps central de la journée de l'enfant s'articule avec la journée scolaire. La qualité et l'intensité des activités, et des échanges qui s'y déroulent, ont un impact sur la disponibilité de l'enfant pour appréhender la reprise du temps scolaire. Le rôle de l'adulte doit être défini avec précision en fonction des activités dont il a la responsabilité (temps du repas, temps libre).

2.3 L'enfant pendant son temps libre

2.3.1 L'enfant dans son village

Faciliter les déplacements des enfants et adapter l'aménagement de l'espace public.
Penser la participation des enfants aux événements associatifs et locaux.
Penser la place des enfants dans l'ensemble des projets municipaux.

2.3.2 Le droit aux vacances

Les vacances, c'est partir pour s'enrichir, c'est découvrir d'autres horizons, c'est changer son rythme quotidien.

2.4 Les liaisons entre les temps de l'enfant

2.4.1 Multiplier les occasions de rencontres

Mettre en contact les partenaires institutionnels et les habitants du village.
Organiser, animer et partager des temps conviviaux avec l'ensemble des acteurs éducatifs, par exemple à l'occasion des fêtes de Noël et de fin d'année scolaire.
Valoriser les projets des enfants qu'ils soient scolaires, associatifs ou individuels.



2.4.2 Favoriser la circulation de l'information

Faire circuler des informations à l'ensemble des habitants du village.
Promouvoir un événement ou une activité.
Mobiliser ponctuellement des habitants, des intervenants.

III La réduction des inégalités

3.1 Pour tous

Sortir de l'isolement, se connaître et se faire confiance, en proposant aussi souvent que possible des services et des activités intergénérationnelles.

Par exemple en ouvrant le service de cantine scolaire aux personnes isolées ou en organisant des stages artistiques ouverts à tous.

3.2 Pour les familles

3.2.1 Des modes de garde adaptés aux besoins des familles.

L'ACCUEIL DES PLUS PETITS

La municipalité s'engage à subventionner l'association « La marelle enchantée » sise à Montagnac Montpezat dans le cadre du contrat enfance jeunesse 2019/2022 afin de garantir des places au sein de cet accueil collectif 0/6 ans pour les enfants de Quinson.

La municipalité s'engage à organiser un accueil avec le centre de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans en août lorsque La Marelle Enchantée est fermée.

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ENTRAIDE PARENTS

La municipalité pourra aider à la création d'un réseau de garde pour les enfants sur les périodes non institutionnelles (soirée et nuits, week-end).

3.2.2 Des aides financières.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La municipalité s'engage à créer un CCAS afin d'accompagner l'attribution de l'aide sociale légale, et de dispenser l'aide sociale facultative.

LA PROGRESSIVITÉ DE LA TARIFICATION

La municipalité adopte une tarification au quotient familial pour les activités et les services des enfants et de leur famille.

3.3 Le levier de la formation

Aider à la formation tout au long de la vie en créant un réseau de partage d'expérience pour susciter des vocations et aider à l'orientation scolaire et/ou professionnelle.

3.4 La pratique de la démocratie

Mettre en place des instances démocratiques pour susciter la participation des enfants et de leurs familles. Afin que chacun puisse participer il faut que les enjeux soient véritables et les pouvoirs réels. Il est nécessaire de sensibiliser en donnant envie aux enfants et aux parents de venir ou d'en être, en invitant les gens, en leur faisant savoir qu'on a réellement besoin d'eux. Pour faire participer, il faut libérer la parole et annoncer clairement les modalités de prise de décisions au sein du groupe.

CONCRÈTEMENT

Les projets pédagogiques municipaux doivent proposer un fonctionnement de prise de décisions aux enfants et à leur famille.

La municipalité propose également de créer un conseil municipal des jeunes.

La municipalité soutient la création d'une association de parents d'élèves



*Un Projet éducatif local 0 à 18 ans pour
S'émanciper - S'engager - S'entraider*

Commune Infos

Service Enfance Jeunesse

Le projet éducatif concrètement

C'est le centre de loisirs qui accueille les enfants et organise des activités 240 jours par an.

Le matin 7h20 à 8h30

Le soir 16h à 18h

Le mercredi de 7h20 à 18h

Les vacances du lundi au vendredi de 8h à 18h

Fermeture annuelle pendant les vacances de Noël

Ce sont des chantiers municipaux à mener :

La pause du midi à l'école de Quinson : composition d'un groupe de travail pour élaborer le projet pédagogique.

La refonte des tarifs : mise en place d'une tarification des activités enfance jeunesse au quotient familial.

Ce sont des projets associatifs à valoriser, soutenir et promouvoir.

Ce sont des appels aux bénévoles pour :

Lire des histoires aux enfants (le soir après l'école et / ou les mercredis).

Faire du soutien scolaire.

Conduire le minibus les mercredis matin et soirs.

Faire des travaux dans la cuisine du centre de loisirs

Animer des ateliers de ce qui vous passionne (arts, sport, nature...)

Venir jouer avec les enfants à des jeux de société.

Réparer les vélos des enfants et leur apprendre à les entretenir.

Accompagner les enfants en sortie.

Si vous avez même très peu de temps mais l'envie de participer, merci de contacter Eugénie Espitalier au 06 81 38 68 04 ou de vous faire connaître en Mairie.

Appel au don pour le centre de loisirs

Torchons

Bol

Saladier

Planches à découpe

Des couteaux de cuisine qui coupe

Verre doseur

Balance

Moule à gâteaux

Matériel de pâtisserie

Appareil photo

Gourde

Opinel ou équivalent

Livres pour enfants

Jouets

Boîte et caisse de rangement

Boîte en plastique alimentaire

Tablier de cuisine

Bâche en plastique

Rideau de douche

Toile cirée

Nappe

Tissu

Commune Infos

Office de Tourisme Communautaire

Bilan Saison 2019

Malgré un début de saison plutôt tardif, la saison estivale 2019 a connu une fréquentation touristique particulièrement importante au mois d'août. Pour la première fois, un accueil hors les murs a été mis en place avec l'accord de la commune, tous les lundis matin sur le marché du village, ce qui a permis à de nombreux touristes d'obtenir des renseignements touristiques et de la documentation facilement. Le camping les Près du Verdon a fait l'objet d'un accueil hors les murs le lundi après-midi en juillet et août.

Régulièrement, des diffusions d'informations touristiques ont eu lieu pendant tout l'été auprès des acteurs économiques du territoire.

Pour sa première édition, la " Soirée des Saisonniers" a eu lieu à Quinson, le 2 juillet 2019 et s'est tenue à l'auditorium du Musée de Préhistoire, puis sur la place de la Mairie à Quinson. Cette manifestation a été organisée par l'Office de Tourisme Communautaire DLVA et par La Provence Verte. Son objectif visait à réunir en début de saison touristique les acteurs touristiques et saisonniers recrutés dans les campings et chez les socio-professionnels du secteur afin de leur présenter les communes et leurs attraits, ainsi que de les sensibiliser aux enjeux territoriaux grâce à l'intervention des éco-gardes du Parc du Verdon. Après avoir assisté à cette présentation, un moment d'échanges a permis à chacun de s'exprimer. Chaque participant a obtenu un « tote bag » avec des produits locaux et des réductions pour des activités culturelles et sportives. La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet à la rencontre des partenaires de l'opération.

Taxe de Séjour et Taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue au **réel** pour toutes les natures d'hébergements proposés à titre onéreux :

- Palaces,
- Hôtels de tourisme, Résidences de tourisme, Meublés de tourisme, Village de vacances, Chambres d'hôtes, Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures, Terrains de camping et de caravanage, Ports de plaisance.

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune, et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation.

La taxe de séjour communautaire Durance Luberon Verdon Agglomération, est perçue sur l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

Le Conseil départemental des Alpes de Haute Provence a décidé lors de l'assemblée du 21 juin 2019 l'instauration d'une **Taxe additionnelle de 10 % à la Taxe de séjour**, conformément à la Loi NOTRe, relative aux compétences partagées en matière de tourisme entre les communes, les départements et les régions.

Cette taxe sera recouvrée par la DLVA, pour le compte du département, dans les mêmes conditions que la taxe de séjour à laquelle elle s'ajoute.

Commune Infos

Office de Tourisme Communautaire

| Catégorie d'hébergement | Taxe de séjour communautaire au 1^{er} janvier 2020 | Taxe additionnelle départementale au 1^{er} janvier 2020 | Total taxe de séjour + taxe additionnelle départementale au 1^{er} janvier 2020 |
|---|--|---|--|
| Palaces | 4.00 € | 0.40 € | 4.40 € |
| Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles | 3.00 € | 0.30€ | 3.30 € |
| Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles | 2.00 € | 0.20 € | 2.20 € |
| Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles | 1.50 € | 0.15 € | 1.65 € |
| Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles | 0.90 € | 0.09 € | 0.99 € |
| Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, Chambres d'hôtes | 0.70 € | 0.07 € | 0.77 € |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures | 0.55 € | 0.05 € | 0.61 € |
| Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance | 0.20 € | 0.02 € | 0.22 € |

Commune Infos

Office de Tourisme Communautaire

Barème hébergement en attente de classement ou sans classement à partir du **1er janvier 2020** :

Hébergement Taux appliqué

| Hébergement | Taux appliqué |
|--|---------------|
| Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement (à l'exception des catégories d'hébergements mentionnés à l'article 5) | 5%* |

**Le taux adopté s'applique au coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.*

La Taxe additionnelle départementale s'ajoute à ce tarif

Sont exemptés de la taxe de séjour conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'agglomération,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de **(1€ par nuit)** quel que soit le nombre d'occupants.

Périodes de déclaration et de recouvrement :

Déclaration : les logeurs doivent **déclarer tous les mois le nombre de nuitées collectées** dans leur établissement, auprès du service taxe de séjour. Cette déclaration peut s'effectuer par internet ou par courrier. En cas de déclaration par courrier, le logeur doit transmettre **chaque mois avant le 10** le formulaire de déclaration, accompagné d'une copie intégrale de son registre du logeur.

En cas de déclaration par internet, le logeur doit effectuer sa déclaration **chaque mois avant le 15**. Dans ce cas, le logeur ne communiquera ses justificatifs à la collectivité qu'à sa demande.

Recouvrement : à la fin de chaque période de recouvrement, le service taxe de séjour transmet à tous les logeurs un état récapitulatif portant le détail des montants de la taxe de séjour à reverser.

- Taxes perçues du 1^{er} janvier au 31 mars de l'année N, à reverser avant le 30/04 de l'année N,
- Taxes perçues du 1^{er} avril au 30 juin de l'année N, à reverser avant le 31/07 de l'année N,
- Taxes perçues du 1^{er} juillet au 30 septembre de l'année N, à reverser avant le 31/10 de l'année N,
- Taxes perçues du 1^{er} octobre au 31 décembre de l'année N, à reverser avant le 15/01 de l'année N+1.

Le produit de la taxe de séjour est intégralement utilisé pour le développement touristique du territoire, au travers du financement de l'office de tourisme conformément à l'article L.2231-14 du CGCT.

Le produit de la taxe additionnelle départementale sera affecté aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département, à favoriser l'attractivité du territoire à sa fréquentation et à la préservation environnementale.

Pour plus de renseignements :
Office de Tourisme Communautaire
Service Taxe de Séjour
Avenue Pierre Brossolette
04800 Gréoux-les-Bains
Tel : 04.92.73.71.24

dlva@taxesejour.fr
<https://duranceluberonverdon.taxesejour.fr>

Commune Infos

Office de Tourisme Communautaire

Classement des meublés

Les meublés de tourisme sont les hébergements à usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois et qui n'y élit pas domicile.

Le classement de meublés de tourisme est une démarche volontaire qui présente les avantages suivants :

- Bénéficier d'un régime fiscal intéressant avec un abattement fiscal de 71% au lieu de 50% pour un bien non classé
- Qualification du meublé : gage de qualité et de transparence sur la prestation proposée.
- Possibilité d'adhérer à l'Agence Nationale de Chèques Vacances
- Plus grande visibilité sur les supports de communication.

Comment être classé ?

Pour faire classer son hébergement en meublé de tourisme, l'Office de Tourisme Communautaire est mon interlocuteur. Il procède au contrôle de mon hébergement en vue de son classement.

Combien coûte le classement ?

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- Pour un meublé : 130€
- Remise de 5% pour 2 meublés
- Remise de 10% pour 3 à 5 meublés
- Remise de 15% à partir de 6 meublés.

Le classement est valable 5 ans.

Comment engager une démarche de classement ?

Je demande un dossier complet à l'Office de Tourisme Communautaire par courrier : Avenue de Brossolette 04800 Gréoux-les-bains ou par mail : classement-meublés@tourisme-dlva.fr

Je prends connaissance du tableau de classement des meublés de tourisme qui fixe les normes de classement. Grâce à ce référentiel, je détermine la catégorie de classement souhaitée et je prépare mon hébergement à la visite de l'organisme évaluateur. Le meublé doit être présenté libre de tout occupant, propre et rangé, les équipements en fonction.

Afin d'obtenir un rendez-vous de visite, je remets à l'organisme évaluateur le dossier dûment rempli accompagné des documents suivants :

- Bon de commande complété et signé
- Copie de votre déclaration en Mairie
- Demande de classement
- Descriptif du logement
- Conditions générales de vente
- Charte de confidentialité
- Règlement de la visite par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Vous devrez être présents le jour de la visite qui, selon la taille du meublé, peut durer entre 1h et 3h30. La référente technique vérifie la conformité des lieux avec les critères du tableau de classement correspondant à la catégorie de classement choisi.

Après cette visite de contrôle, l'Office de Tourisme Communautaire s'engage à remettre au client dans un délai d'un mois la décision de classement (à afficher dans le meublé), la grille de contrôle et le compte-rendu de la visite à conserver.

Pour plus de renseignements : Office de Tourisme Communautaire - Avenue Pierre de Brossolette
04800 Gréoux-les-Bains

Référentes techniques : 04.22.53.22.07 ou 04.22.53.03.56 Classement-meubles@tourisme-dlva.fr

Commune Infos

Déclaration des meublés de tourisme

La déclaration des meublés de tourisme en mairie est obligatoire.

Les formulaires de déclarations sont disponibles en Mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune

Les meublés de tourisme sont des hébergements individuels (type villas, appartements, studios). Ils sont destinés à la location de clients de passage, qui les occupent à la journée, à la semaine ou au mois. Si vous êtes propriétaire d'un tel meublé et souhaitez le louer, vous devez accomplir certaines démarches en mairie (sauf exception).

Déclaration préalable du meublé en mairie

La déclaration d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire. Vous en êtes toutefois dispensé si le meublé constitue votre résidence principale c'est-à-dire si vous occupez le logement 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

Vous devez effectuer votre déclaration à la mairie de la commune où est situé votre meublé, au moyen du formulaire disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Tout changement concernant les informations fournies (sur vous-même, votre meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

À noter : si vous ne déclarez pas votre meublé, vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

Radio Verdon

Les associations peuvent communiquer leurs manifestations, sur les ondes de Radio Verdon en apportant le programme au secrétariat de Mairie (ou par courriel) 3 semaines avant la manifestation. Les particuliers peuvent bénéficier du service des petites annonces suivant les mêmes modalités



Fréquence Mistral



De nombreux reportages sont réalisés régulièrement par l'antenne Fréquence Mistral à Castellane.

Ils retracent les moments importants de la vie culturelle, sociale et politique du village et des espaces environnants.

Ils peuvent être écoutés sur internet à l'adresse www.frequencemistral.com

Une adresse encore ... si vous souhaitez promouvoir un événement par communication radiophonique, adressez votre demande avec les informations utiles par courriel à l'adresse.castellane@frequencemistral.com

Commune Infos

Association Locale ADMR



L'association ADMR DE VALENSOLE et PAYS DU VERDON, forte de ses 40 salariées, secrétaires comprises et de ses 200 bénéficiaires, intervient sur un secteur de 18 communes, incluant Riez, Gréoux les Bains Moustiers Ste Marie et bien sûr, Valensole.

L'association recrute en permanence afin de répartir ses intervenantes sur tout le territoire, toutes les candidatures devant être adressées au siège :

- Avenue de Provence – Quartier ancienne école – 04210 VALENSOLE
- Asso.valensole@admr04.org

L'offre de service inclut tous types de besoins et il existe toujours une solution y compris avec des avantages fiscaux en réduction ou en crédit d'impôts.

L'association a besoin de bénévoles pour assurer son fonctionnement institutionnel (Assemblées générales, enquêtes et visites chez les bénéficiaires,...)

L'association est ouverte au public tous les jours sauf le lundi, mercredi et vendredi après-midi ainsi que le samedi et dimanche

QUINSON

Le "oui" de Denis à Freddy

C'est devant le maire de Quinson, Jacques Espitalier, que Denis et Freddy ont échangé leurs vœux samedi, après 22 ans de vie commune. Une centaine d'invités étaient réunis pour assister à cette belle célébration avec pour témoin la célèbre cantatrice soprano Patricia Petibon. Denis Berne est bien connu à Quinson car il est avec sa sœur, Danièle Berne, le propriétaire de l'hôtel-restaurant le Relais Notre-Dame. Souhaitons à Denis et Freddy une longue vie de bonheur.

/PHOTO H.E.



QUINSON

● Deux oui pour un nom

Il s'agit du mariage d'un enfant du pays qui a su réjouir de nombreux locaux.

Le samedi 27 juillet, Didier Grimaldi, petit-fils de Victor Pourrière, et Justine Lemonnier, originaire de Montbliard, se sont dits oui devant le maire de Quinson, Jacques Espitalier, qui les a unis par les liens du mariage devant une nombreuse assemblée composée des familles et des amis, une belle cérémonie au cœur de l'été.

La pluie n'a pas gâché cette belle journée festive. Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés.



/PHOTO H.E.

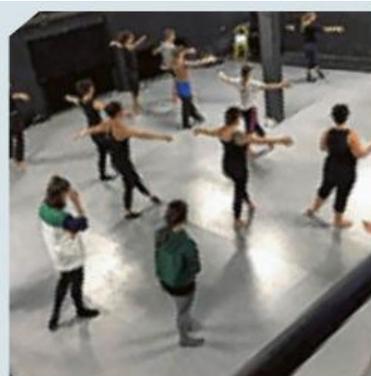
QUINSON

Un stage de danse et de musique avec les Boukans

La musique et la danse ont toujours été intimement liées, parfois allant au même rythme, parfois indépendante l'une de l'autre. Lors de ce stage, organisé aujourd'hui et demain à Quinson, on va danser seul ou à plusieurs, s'amuser à bouger ensemble, à inventer, à s'émouvoir, à rêver au son du violoncelle.

/PHOTO H.E.

→ Ouvert à tous adultes et enfants. Inscription au ☎ 06 07 52 32 60- lesboukans@gmail.com



QUINSON

Stage de canoë

Le Club philanthropique Canoë Kayak de Quinson propose un stage sur 3 jours au tarif de 20€ plus adhésion pour les non adhérents. Jeudi 11 avril, initiation canoë-Kayak, ateliers artistiques et manuels. Vendredi 12 avril, approfondissement des techniques, ateliers artistiques ou pêche. Le samedi 13 avril, épreuves sur l'eau randonnée dans les basses gorges. → Renseignements Bruno Delagrainge ☎ 07 50 65 66 94.



QUINSON

Un projet pour promouvoir les loisirs éducatifs dans toutes les familles

"Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village." Réunion s'est tenue à Quinson pour établir un dialogue avec les parents d'élèves. Garantir l'accès à tous les enfants du village à des temps de loisirs éducatifs, offrir un service aux familles en fonction de leurs besoins et de leurs moyens et promouvoir la continuité éducative, sont les orientations du contrat enfance-jeunesse 2019 portées par la Municipalité.

L'objectif est de favoriser l'articulation entre le temps de vie familial et vie professionnelle, en garantissant l'accès au logement et en dynamisant l'emploi sur place. Beaucoup d'animation autour des trois tables rondes de réflexion où parents, élus et responsable du projet ont travaillé de concert.

Une réflexion avec les parents d'élèves

Ces ateliers par thème ayant pour mission de lister les problèmes, puis d'en faire émerger les solutions parfaites, utopiques, rêvées... pour ensuite proposer des solutions concrètes et enfin détailler la mise en œuvre d'une



La restitution de toutes les propositions travaillées en ateliers se fera au cours d'une prochaine séance. /PHOTO H.E.

de ces propositions.

Autour de la table, Amélie, factrice au village et maman de cinq enfants, pense que "c'est un travail intéressant, beaucoup d'échanges, en espérant qu'après tout se concrétise. C'est une très bonne idée de travailler ensemble, le centre de loisirs doit rester ouvert." De son côté, Delphine, maman de deux petites filles, assure que cela a été "très constructif de travailler en petit groupe et de constater le grand intérêt de la commune

sur le devenir des enfants dans les petits villages. De belles propositions ont émergé de cette réunion."

Enfin, pour Eugénie, responsable du projet, il s'agit d'"un travail à continuer, une manière de parler sans attendre que les situations deviennent un problème." Quels temps libres pour les enfants de nos villages ? Restitution de toutes les propositions travaillées en ateliers au cours d'une prochaine réunion. H.E.

QUINSON

Une soirée théâtre déroutante

Encore un beau succès pour la soirée théâtre du 11 mai présentée par l'association Art Expo Culture. La compagnie des Pas Pressés propose toujours des spectacles de qualité. Pourtant, le thème de la pièce "Qui est monsieur Schmitt" de Sébastien Thiéry est des plus complexe : le dédoublement de la personnalité. Monsieur et madame Bélier vont être confrontés à une situation burlesque qui vira au cauchemar lorsqu'ils devront se rendre à l'évidence : ils sont devenus Monsieur et Madame Schmitt. Rêve ou réalité ? Une comédie irrationnelle et rocambolesque, et les nombreux spectateurs étaient à leur tour bien déroutés.

H.E.



La pièce de Sébastien Thiéry "Qui est monsieur Schmitt" a pour thème le dédoublement de personnalité. /PHOTO H.E.

QUINSON

Le préfet remonte le temps au musée de la Préhistoire

Le maire de Quinson, Jacques Espitalier, et ses conseillers municipaux accueillèrent, mercredi au musée de Préhistoire des Gorges du Verdon, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence Olivier Jacob et la sous-préfète de Forcalquier, Fabienne Ellul, en présence de Bernard Clap, président du Parc naturel régional du Verdon. Une visite pour échanger avec les élus de cette commune afin de mieux appréhender les réalités et les enjeux de son territoire en matière d'agriculture, d'aménagement, d'accès aux services au public, de développement économique et touristique, d'habitat, de patrimoine, et de transition énergétique.

La matinée a commencé dans la salle du conseil où le maire de Quinson présentait son équipe puis illustrait, à l'aide de photos, l'histoire de sa commune, en revenant sur la construction des barrages, de leur impact sur la population. Il exposait ensuite sa vision de développement mesuré en fonction de la loi Montagne. En cheminant de la mairie aux berges du Verdon, c'était l'occasion pour le préfet de découvrir le camping, la piscine et les terrains de tennis communaux.

Enjeux et patrimoine

Enfin, s'arrêter un instant pour évaluer le terrain où sera construit le nouveau village préhistorique ; un projet important



L'équipe municipale et le préfet ont été accueillis au musée de Préhistoire des Gorges du Verdon de Quinson par Caroline Luzi, responsable du service médiation pour une visite guidée. /PHOTO H.E.

pour Quinson et son musée de Préhistoire. Après une belle balade en bateau électrique dans les gorges jusqu'à la grotte de Sainte-Maxime pilotée par M. Volontier, gérant de la société verdonélectronautique, pause déjeuner. C'est au Relais Notre-Dame, autour d'un bon repas que Jacques Espitalier et ses conseillers abordaient les différents sujets qui intéressent la commune et pour lesquels ils sol-

licitaient l'aide et les conseils du préfet du département. En particulier, la création du parc photovoltaïque, le Sivu enfance-jeunesse, un secteur sensible et important pour le développement de la jeunesse quinsonnaise.

Après ces échanges, l'équipe était accueillie au musée de Préhistoire par Caroline Luzi, responsable du service médiation pour une visite guidée en présence de Clotilde Berki,

conseillère départementale en charge des musées départementaux. Suivie d'une visite improvisée du village de Quinson pour admirer le patrimoine architectural de la commune.

Pour clôturer cette journée bien enrichissante, visite du village préhistorique au bord du Verdon. Le préfet a pris congé en confirmant toute son attention au suivi des dossiers en cours de la commune de Quinson. H.E.

QUINSON

Les élèves accueillis avec un petit-déjeuner

Manuelle Bottet, la directrice de l'école de Quinson, accueillait hier avec ses deux collègues, les 38 enfants et les parents autour d'un café convivial. Pour Manuelle "ce petit-déjeuner d'accueil permet aux enfants une rentrée plus sereine." Elle s'est dit satisfaite des travaux réalisés pendant l'été, notamment un nouveau préau en bois qui abrite les jeux des maternelles, la réfection de la cour et d'une salle de classe. Une belle rentrée pour les projets qu'elle souhaite réaliser avec les trois classes réunies.

Une rentrée des classes particulièrement émouvante pour le maire. En effet, Jacques Espitalier accompagnait sa petite fille



Margot pour sa première rentrée. Avec son sac à dos, la petite Margot attendait avec impatience l'ouverture du portail de l'école. "Aujourd'hui, j'apprends à écrire pour envoyer une carte postale à papy et mamy" disait-elle à sa maman. **H.E.**

ZOOM SUR Quinson



Le 3^e Salon Sculpture & Peinture organisé par l'association Art Expo Culture de Quinson a permis une découverte de l'art sous toutes ses formes au travers des œuvres de 12 exposants. Nouveau regard pour accueillir les artistes locaux qui ont répondu à ce rendez-vous.

La thématique de ces salons de novembre change chaque année afin de surprendre le visiteur. Ce fut le cas cette année, au milieu de cette forêt de sculptures mise à l'honneur. Pour Vincente, la présidente "c'est un travail remarquable. Nous sommes ravis de rassembler cette diversité, ces libertés de s'exprimer. La création rend libre, c'est un langage universel." L'association donne rendez-vous l'année prochaine pour leur 4^e salon. **/PHOTO H.E.**

QUINSON

● Atelier musique réussi pour les "Didier de Quinson".



Le centre de loisirs a organisé un atelier musique axé sur les percussions pendant les vacances. Cécile, l'animatrice venue de Lyon, a initié les enfants et les ados aux différents instruments de musique prêtés pour cet atelier. *"C'est un véritable plaisir, et en si peu de temps, on peut arriver à construire quelque chose avec les enfants car ils sont tous très motivés"*. Ainsi, les participants ont formé un vrai groupe : "Les Didier de Quinson". C'est jeudi soir à la salle polyvalente, que les enfants ont restitué tout le travail sous forme de petit concert. Ce projet expérimental sera reconduit pendant les vacances scolaires de février et de Pâques, pour *"susciter des envies de faire de la musique, et découvrir l'univers musical"*, affirme Eugénie, directrice du centre de loisirs, très émue pendant le concert qui était une réussite.

/ TEXTE ET PHOTO H.E.

QUINSON

Le projet éducatif passe à la phase deux



Élus et associations se sont retrouvés pour synthétiser les premiers débats qui ont eu lieu cet été.

/ PHOTO H.E.

Une concertation studieuse s'est déroulée avec les associations autour de la phase 2 du projet éducatif enfance-jeunesse. En présence des élus, de l'association l'Art des mains, du comité des fêtes, du club de canoë-kayak ainsi que l'association des Boukans, la directrice du projet Eugénie Espitalier synthétise les premiers débats de concertation avec les familles, les employés municipaux et les enseignants qui se sont déroulés cet été.

Pour la commune, la volonté est de maintenir ce service aux familles et de remettre en œuvre des actions autour des 10-17 ans. La décision globale des communes étant de signer ce nouveau contrat avec la Caf qui finance un accompagnement aux familles afin d'équilibrer la balance sociale. Jacques Espitalier, maire de Quinson, met l'accent sur *"l'importance d'une meilleure approche de la*

citoyenneté, garantir l'accès à tous, proposer des services adaptés aux besoins et moyens des familles". La question des 12-17 ans reste entière, la commune propose de réfléchir sur la communication, la diffusion, la recherche de financement et la coordination des animations du village.

Les associations proposent une meilleure accessibilité, des tarifs adaptés et des subventions aux associations qui font vivre le village. Et pour ce diagnostic, le débat se fait autour des questions suivantes: qu'est-ce qu'il se passe pour les enfants au quotidien? Qu'est-ce qui simplifierait la vie? Que peut-on faire afin qu'il y ait plus d'enfants dans les activités? Après cette matinée, riche en propositions de la part des associations du village, l'après-midi s'est poursuivie avec la deuxième phase de concertation avec les familles.

H.E.

QUINSON

L'homme préhistorique a fait son retour à l'école

Une belle après-midi était organisée à la salle polyvalente par l'école, la commune et les parents d'élèves. Un arbre de Noël bien festif autour des chants de Noël ainsi que de belles chansons sur le thème de l'eau et du Verdon. Puis, une apparition inattendue avec un spectaculaire homme préhistorique, acrobate et joueur de didgeridoo. Bien entendu, le Père Noël était de la partie et a distribué à tous ses beaux cadeaux.

H.E.



Commune Infos

Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon

Le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon à Quinson a accueilli 69 600 visiteurs en 2019 soit 5 064 visiteurs de moins qu'en 2018.

La fréquentation estivale du musée a été plus faible surtout au mois de juillet par rapport à 2018.

Le Musée rouvrira ses portes au public le 15 février avec un accueil et une boutique totalement réorganisés.

La programmation culturelle 2020 du musée

3 expositions seront présentées cette année :

Toucher l'art des cavernes du 5 mars au 15 décembre

Une découverte multi sensorielle et ludique autour de l'art pariétal du Paléolithique supérieur : explorez et expérimentez les plus grandes œuvres issues de sites majeurs de grottes préhistoriques de France et d'Europe.

En partenariat avec l'association **Artesens**.

Exposition de l'œuvre « Le Rhinocéros » de Xavier Veilhan du 1er mars au 20 juillet

Dans le cadre du plan d'itinérance d'œuvres iconiques des collections nationales, le Musée accueille la « mascotte » du **Centre Pompidou**.

1977-2017, Architecture d'intérêt public en PACA du 10 avril au 15 décembre

En partenariat avec la **Maison de l'architecture et de la ville de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la DRAC-PACA**

Les manifestations de l'année :

- De mars à Novembre : Cycle de conférences - dates sur le site internet
- Nuit des musées le samedi 16 mai 2020
- Journées de l'archéologie les 19, 20 et 21 juin 2020
- 29^e Journée de la Préhistoire le 26 juillet 2020
- Journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2020
- Fête de la science : Octobre 2020
- Journées nationales de l'architecture : Octobre 2020

Renseignements :

Musée de Préhistoire de Quinson Tel : 04 92 74 09 59

www.museeprehistoire.com

Vie Associative

Répertoire des Associations

Association Les Boukans

Contact : Eugénie Espitalier 06 07 52 32 60
lesboukans@gmail.com - facebook : assolesboukans

Comité des Fêtes

Manuel Besnard
comitedesfetes04500@gmail.com

Association des Commerçants

Association en sommeil

L'Art des Mains

Contact : Claudine Guignant
Tél : 04 92 74 02 94

Arts Expo Culture

Contact : Vincente Thubert
Tél/courriel: 06 80 22 33 32 / artexpoculture@free.fr

Quinson, Histoire et Devenir

Contact : Mathieu Grimaldi
Tél /courriel : 04 92 74 02 69 / qhd@libertysurf.fr

Club d'Escalade

Contact : Christophe Serra
Tél/courriel : 04 92 74 09 95 / christophe.serra196@orange.fr

Club Philanthropique de Canoë-Kayak

Contact : Jean François Jourdan
Tel : 06 80 87 81 04

Club de Ping Pong

Contact : Josette Puhl
Tél : 04 92 74 06 92

La Boule Quinsonnaise

Contact : François Salvador
Tél : 06 74 96 36 48

Association de Chasse

Contact : Alain Blanc
Tél : 04 92 74 00 02

Amicale des Sapeurs Pompiers

Contact : Alexandre Tavignot
Tél : 06 81 84 16 44

Vie Associative

Club philanthropique de Canoe-kayak de Quinson

Un Verdon pour tous

J'ai envie d'aller sur l'eau mais je n'ai pas beaucoup d'argent

Le club trouvera une solution ;

J'ai envie d'aller sur l'eau mais physiquement je doute de moi...

Le club trouvera une solution ;

J'ai envie d'aller découvrir le lac et les gorges ...

Le club vous aidera à comprendre comment faire ;

Dans cette nature il y a de l'eau magnifique, des animaux et des humains qui savent y rester et s'y déplacer sans dommages ;

J'ai envie d'apprendre le canoë, le kayak ou la panisse (paddle en marseillais).

Que je sois jeune ou moins jeune on s'y emploiera.



Toutes ces activités débuteront : Début mars 2020

Une bonne nouvelle pour 2019; en plus de la subvention municipale, EDF et la Fédération Française de Canoë Kayak nous ont alloué une subvention exceptionnelle de 3000 € qui doit nous servir à améliorer l'accès à l'eau en réparant ou en changeant les pontons.

Nous commencerons les travaux début mars après l'assemblée générale qui aura lieu le 07 mars 2020.

Toutes les compétences sont les bienvenues.

Contacts :

Jean François Jourdan 06 80 87 81 04

Amandine Pons : 07 87 86 92 59

Bruno Delagrainge : 07 50 65 66 94 (pour les jeunes)

Rikke Jerrick : rjerrick@gmail.com (secrétaire)

Retrouvez notre page Facebook : <https://www.facebook.com/CPCKQ/>
<https://cpckquinson.wixsite.com>

Vie Associative

L'Art des Mains



Notre association a pour objectif de rassembler et divertir

Que de chemin parcouru depuis sa création !!

Les activités proposées donnent la possibilité à chacun de partager un moment agréable autour d'un sport (gym, yoga, balades, boules) d'une activité manuelle (atelier peinture, travaux manuels) d'une activité ludique (scrabble duplicate, bridge, tarot)

Chaque jour de la semaine l'adhérent peut sortir de chez lui

Lundi après midi : scrabble (des rencontres scrabble nous confrontent aux villages amis)

Mardi après midi : rencontre bridge à 17h

Mercredi matin : gymnastique, l'après midi : travaux manuels, rencontre « pétanque »
yoga à 18h salle émancipatrice

Jedi matin : atelier peinture, l'après midi : rencontre tarot à 18h

Vendredi : sortie balade à la journée

Chaque mercredi après midi : une rencontre « pétanque » se déroule au jardin public, partage de bons moments en toute convivialité. Ouvert à tous ceux qui veulent prendre l'air !!

Un jeudi par mois : le club du livre se réunit pour échanger sur les auteurs et les lectures

Environ une fois par trimestre :

Une sortie découverte de notre patrimoine régional est organisée en co voiturage

Ou un « *REPAS VILLAGEOIS* » convie les habitants au partage d'un bon moment autour d'un repas concocté par nos restaurateurs. Repas de la fin de l'année chez O' Resto

Fin juin a lieu le partage des plats à l'ombre des beaux arbres du jardin public,

Cette année 2019, avant de partager le repas, nos amies « peintres » ont posé leur chevalet au bord du Verdon et y ont trouvé l'inspiration.

En septembre/octobre : Un grand voyage nous permet de partir tous en bus depuis Quinson pour découvrir d'autres lieux, d'autres pays...

pour 2019, 2 voyages ont été programmés

30 personnes sont parties à la découverte des paysages magnifiques du **Périgord** avec sa gastronomie, les souvenirs restent sous les papilles...

30 personnes ont pris l'avion pour l'**Andalousie** pour un partage de très bons moments avec un total dépaysement.

Une nouvelle destination est dans les cartons pour 2020 ...

Vie Associative

L'Art des Mains

Autour du 15 mai , l'Art des Mains invite tous les danseurs à un repas dansant pour célébrer la Sainte Maxime animé par l'orchestre les Toto Boys, beau week-end partagé en partenariat avec les amis de la Sainte Maxime .

Affilié à **Génération Mouvement** fédération nationale reconnue d'utilité publique,

notre club a la modeste ambition d'aider à bien vivre dans nos villages ruraux, de faciliter l'intégration des nouveaux habitants et de proposer des activités communes et ludiques, pour favoriser l'échange, le partage et pour essayer de rompre l'isolement.

Si ces activités de tous genres vous interpellent, rejoignez l'Art des Mains

Les membres du bureau réfléchissent sans cesse à la création de nouvelles activités pour partager de bons moments de convivialité !!



Pour tous renseignements, nous sommes à votre écoute

Claudine Guignant tel 06 70 57 92 91

Lucette Bac tel 06 88 86 25 79

Marie Jo Baudimont tel 06 82 63 47 58

@ artdesmains04@gmail.com

Vie Associative

Association Art Expo Culture - AAEC



2019



Comme chaque année l'AAEC a mené sa programmation des évènements prévus en début d'année 2019. Une année remplie de bons moments avec de belles rencontres.



-23 Mars: le Concert Soul Blues BLUES'UP avec Pierre Sibille, <https://www.bluesup.org/pierre-sibille/>
-11 Mai: une soirée théâtre avec « Qui est Mr Schmitt? » par la Cie des Pas Pressés.
-22 juin: Le Festival Poésie et Chansons aux Pays des Lavandes, avec cette année un hommage à Louis Aragon, présenté par Jean Marc Dermesropian



-21 juillet: Exposition au lavoir pour la journée de la Préhistoire par l'AAEC

- 4 expositions ont eu lieu durant l'été au Cercle cette année

-8 Août: Concert Musique sacrée dans l'église

-12 octobre: une belle soirée théâtre avec « Les Liaisons Dangereuses » par la Cie A p'Art Etre <https://www.apart-etre.com>
-23 & 24 nov.: ART EXPO III , 3ème Salon d'art : Salon Sculpture & Peinture, Il a regroupé 12 artistes, dans leur univers.



-13 décembre: soirée de fin d'année, avec projection de films reportages réalisés par Verdon Vidéo Photo Reportages, présentés par Fernand Gamier et Jean Cordier



AGENDA 2020

Pour l'année qui s'annonce, de beaux rendez vous en perspective.

Au programme (des dates restent à déterminer) :

- **22 février - 18 h 00** : soirée musique chanson avec Emily PRZENICZKA « Si tu me payes un verre »
- **04 avril** : théâtre « Strip Poker » avec la compagnie « Les Wagons Libres »
- **25 juin** : festival Poésie et Chansons aux Pays des Lavandes (programme en attente)

Expositions durant l'été :

- **Juillet/août** : expositions artistiques à la salle du Cercle de l'Avenir. Pour ceux qui désirent exposer, merci de contacter l'AAEC le plus rapidement possible pour le planning
- **Octobre** : soirée théâtre (programmation en attente)
- **21 & 22 novembre** : ART EXPO IV « La Femme » (4ème salon artistique ...)
- **Décembre** : soirée de fin d'année

Vous-même, voisins ou amis, ne recevez pas nos informations par mail : vous pouvez vous inscrire à artexpoculture@gmail.com en précisant « inscription » ... c'est gratuit.

L'association souhaite toujours vous proposer des rendez vous de qualité tout au long de l'année et nous avons toujours grand plaisir à les partager avec vous.

*« L'Art c'est le reflet que renvoie l'âme humaine éblouie
de la splendeur du beau »
Victor Hugo*

Toute l'équipe de l'AAEC et moi-même tenons en ce début de nouvelle année à vous adresser tous nos meilleurs vœux pour une belle année 2020.

Pour l'AAEC
.... Vincente THUBERT

Vie Associative

Les Boukans

Les Boukans, c'est avant tout une association pour s'amuser autour de l'animation culturelle, sociale et sportive.

Créée pour proposer aux habitants une palette d'activités et d'événements autour de la danse, le théâtre et l'expression corporelle en général, l'association s'engage dans une démarche du développement de la vie rurale.

C'est pour cela que les tarifs sont différenciés en fonction des revenus et que l'association prend en charge, pour les adhérents, 50% des initiatives (stages et sorties).

L'année des Boukans 2019 s'est déroulée autour de trois pôles:

- Cours de danse contemporaine
- Sorties au théâtre
- Stages

Depuis longtemps, le cours de danse contemporaine attire jeunes et moins jeunes, dans un approche détendu et amical. Actuellement, 8 adultes et 16 enfants apprennent à bouger ensemble, écouter leurs corps, suivre leurs mouvements.

Les sorties au théâtre 2019 nous ont amené au Grand Théâtre de Provence à Aix en Provence et au théâtre en Dracénie à Draguignan, pour découvrir des spectacles de danse et de cirque. De quoi faire plaisir à tout le monde !

Les stages de percussions corporelles et celui du rapport entre la danse et la musique ont été très appréciés par grands et petits ! Avec la direction de professeurs experts et compétents, nous avons découvert plein de choses !



Vie Associative

Les Boukans

Et pour l'année 2020 ?

Le premier février aura lieu l'assemblée générale, une journée ouverte aux adhérents, aux parents et à tous ceux qui ont envie de découvrir l'association. Des tables rondes et un apéro sont à l'ordre du jour ! Une petite vidéo réalisée par les enfants pendant les vacances d'Avril, en partenariat avec le Centre de Loisir, sera également présenté.

Les cours de danse contemporaine ont repris en septembre.

Trois niveaux différents sont proposés:

Enfants 3-6 ans, Mardi 17h-18h

Enfants 6-12 ans, Jeudi 17h- 18h30

Adultes, Mardi 18h30- 20h (n'hésitez pas à nous rejoindre !)

Deux dates au théâtre:

- Samedi 16 mai, Peeping Tom, 19h00, Grand théâtre de Provence

- Mardi 9 juin, Hêtre et Phasmes, 19h30, Salernes

Encore d'autres initiatives vont être proposées, suivez-nous sur Facebook :
Asso LesBoukans

| | |
|--|---|
| Samedi 23 Novembre 16h00 KADABRAK | Spectacle pour enfants à partir de 3 ans Tarif adhérent : € 3, 50 Tarif non adhérent : € 7 |
| Samedi 7 Décembre 19h30 TAP FACTORY | Spectacle pour adultes et enfants à partir de 6 ans Tarif adhérent : € 9,50 adultes € 6 enfants Tarif non adhérent : € 19 adultes € 12 enfants |
| Samedi 16 mai 19h00 PEEPING TOM | Spectacle pour adultes Tarif adhérent : € 10 Tarif non adhérent : € 20 |
| Mardi 9 Juin 19h30 HÊTRE ET PHASMES | Spectacle pour adultes Tarif adhérent : € 5 Tarif non adhérent : € 10 |



COMMUNE DE QUINSON

**REUNION PUBLIQUE
SAMEDI 25 JANVIER 2020**

SALLE POLYVALENTE L'EMANCIPATRICE

16h00

**PRESENTATION DES VŒUX PAR
MONSIEUR LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL**

16h30

**QUINSON
A L'AUBE DU XX^e SIECLE**

DIFFUSION DE DOCUMENTS SUR LE VILLAGE

- CLICHES DES ANNEES 1902-1928 (famille MASSEBOEUF)
- FILM TOURNE EN 1943 ET 1946 (famille TRIFFOZ)



**VERRE DE L'AMITIE OFFERT
PAR LA MUNICIPALITE**